



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
5 février 2025, à 19h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Gadbois, tenue le 5 février 2025 à 19h00 à l'école Gadbois au 8305 rue Saint-André à Montréal, à Montréal,

PRÉSENTS :

_____ Nicolas Monette (enseignant)	_____ Rima Meghouel (responsable sdg)
_____ François Laliberté-Auger (parent)	_____ Geneviève Moulin-Cool (enseignante)
_____ Philippe St-Jacques (parent)	_____ Marion Parissier (parent)
_____ Geneviève Pagé (enseignante)	_____
_____ Isabelle Fontaine (parent)	_____

Formant quorum sous la présidence de François Laliberté-Auger

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Karine Lévesque, directrice

SONT ABSENTS :

Marie-Josée Richard, membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président(e), François Laliberté déclare la réunion ouverte. Il est 19h06.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR par François Laliberté-Auger que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-05/02/2025)

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Information de la direction
 - 5.1. Ressources humaines
6. Information du service de garde
7. Approbation - Règlement du service de garde
8. Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers
9. Consultation MAO
10. Approbation des sorties éducatives
11. Approbation des campagnes de financement
12. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
13. Organisation scolaire – suivi
14. Varia – Points divers
15. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 06/11/2024

On apporte une légère modification à l'ODJ de la dernière fois.

Adopté à l'unanimité

- 3.1 **SUMI AU PROCÈS-VERBAL**: les suivis au procès verbal se trouvent dans l'ordre du jour de la séance.

4. PAROLE AU PUBLIC

Pas de public cette fois-ci

5. SUJET NÉCESSITANT UNE DISCUSSION

5.1 Ressources humaines:

- Mélanie a prolongé son congé jusqu'à après la relâche
 - Mustafa remplace le poste de Rima, parce que Rima remplace Mélanie.
- TES au volet sourd en congé indéterminé
 - PEH (préposé élèves handicapés) en surplus s'occupe de remplacer le TES (au moins deux dans chaque classe)
- Flavien absent pour décès
- On a embauché avant les fêtes a PEH additionnel
- On a une secrétaire (la 4ème cette année) : Narimène
- Nouvelle concierge de soir : Karina



Initiales de la Présidence


Initiales de la direction

- Soutien à la classe en maternelle serait reporté, mais pas exactement dans les conditions telles que cette année.

6. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

- Rima présente.
- N2D : pas de remplaçant permanent
- Concernant les journées pédagogiques
 - Record d'inscription à la dernière pédagogique : 145 élèves inscrits
 - Prochaine pédaço même chose, les parents ne sont pas tarifiés.
- Fréquentation du SDG : beaucoup de changements (désinscription pour le mercredi des 5-6)
- Retour du personnel :
 - Flavie de retour le 24 février;
 - Mélanie 14 mars
- Règlement du SDG pour l'an prochain le même que cette année, sauf des nouveaux tarifs.
- Dans l'Écholibris, on revient sur les crieries et le processus pour le départ d'un enfant dans des conditions spécifiques.

7. APPROBATION - RÉGLEMENT DU SERVICE DE GARDE

Approbation par le CÉ, sous réserve de la note à propos des tarifs (qui doivent être modifiés annuellement).

8. APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULARITÉS.

Nous n'avons pas de résultat à présenter pour le moment.
Le personnel est consulté pour savoir ce qu'on veut comme TES PEH orthopédagogue, formateurs etc.

Comité EHDAA (comité conventionné composé de 3 enseignants) : on regarde les résultats du sondage au personnel.

Orthophoniste et Psychoéducateur.trice(s) : Services éducatifs qui gèrent ce type de personnel, ce n'est plus de ressort de l'école.

Psychoéducatrice pour toute l'école
Service d'orthophonie avec l'IRD : pour le volet sourd (chaque enfant a une heure par semaine)
Service CSDM : pour le volet alternatif
Audiologiste : pour le volet sourd

Certaine autonomie pour l'école sur une portion du budget : pour offrir des services comme cette année.

On reporte ce point à la suite de l'élaboration du plan d'effectif, qui est doit être finalisé en mars.

9. CONSULTATION MAO (matériel, appareillage et outils)

On nous suggère de consulter les parents sur les besoins en termes de mobilier, d'appareil et d'outils pour l'école.

Si on remarque des choses, on peut l'aborder avec l'enseignant(e) de notre enfant.

10. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES


Initiales de la Présidence


Initiales de la direction

Deux sorties à approuver : 3^{ème} cycle volet sourd.

Les sorties sont approuvées.

11. APPROBATION DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Il se planifie une prochaine sortie cinéma / campagne de financement en mars.

Date tentative : 14 mars

Campagne approuvée, sous réserve que ça ne rentre pas en conflit avec autre chose ou le SDG.

Campagne de financement – Frédéric (Panda doux tout mignon)

Levée de WWF dans le cadre d'un projet de la classe de 1^{er} cycle : vente de biscuits

Potentiel : Mercredi 19 février, vente de biscuits.

Attention aux allergies

Campagne de financement approuvée

Retour sur l'emballage concernant les levés de fonds (3^{ème} cycle), peut-être faire une Politique sur les levés de fonds.

De façon informelle, on se dit une levée de fonds initiée par classe / année + celle pour le 3^{ème} cycle fête de finissant.

12. PLANIFICATION DE LA CONSULTATION OBLIGATOIRE AUPRÈS DES ÉLÈVES

Les 10 ans du volet alternatif arrivent, qu'est-ce que l'on veut faire pour les 10 ans, cela pourrait être la consultation annuellement auprès des enfants.

Petite note, le volet sourd est à Gadbois depuis 1981.

Proposition de revoir la cohabitation dans la cour – consultation annuelle sur les deux volets, par rapport notamment aux règles de la cour (Nicolas prend le lead et va l'amener au conseil des élèves).

Avec le comité des élèves du volet sourd, Sarah et Noémie qui ont la charge du comité.

CONCLUSION :

- Formulation d'une question claire pour le prochain CÉ.
- Compte rendu pour le CÉ du mois de mai.

13. ORGANISATION SCOLAIRE – SUMI

Présentation de la direction :

- 2 classes préscolaire; 3 classes de 1-2; 1 classe de 2-3; 3 classes de 3-4; 4 classes de 5-6
- Pour une année seulement, après on passe éventuellement 2; 4; 3; 3.
- On vise la stabilité et la réduction des changements au minimum.

Poste ouvert surement pour la 4^{ème} classe, à voir lors de l'établissement du plan d'effectif (mai 2025) et de la finalisation du nombre d'enfants (clientèle) pour l'an prochain.


Initiales de la Présidence


Initiales de la direction

Volet sourd : 37 élèves, donc 7 classes pour le moment, mais pas encore d'inscription pour le préscolaire (qui devrait amener une 8^{ème} classe).

Message clair à envoyer / établissement d'un plan de communication :

- beaucoup de travail effectué;
- pourquoi les parents n'ont pas été consultés;
- l'importance de respecter les ratios et les délais courts du processus ;
- dates à venir & les prochaines étapes.

À ne pas oublier, pour le volet sourd : augmentation de la clientèle, besoin de locaux.

14. VARIA – POINTS DIVERS

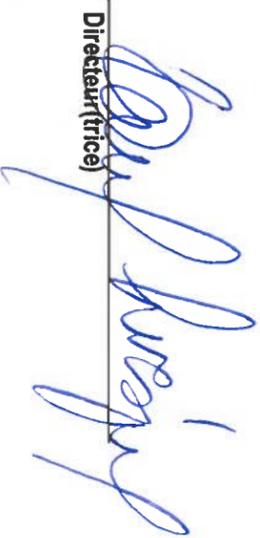
Il n'y a pas de varia ce CÉ

15. LEVÉE DE LA RÉUNION À 20:32

Présidente)



Directeur(trice)



Initiales de la Présidence



Initiales de la direction



